Dans le temps, par chez nous, quand quelqu'un mourait, c’était quelque chose qui concernait tout le village, n'est-ce pas!

Si une personne âgée mourait un soir, c'était le lendemain matin qu'on allait quérir les moines. Une fois qu'ils étaient arrivés à la maison, on portait la nouvelle alentour, dans le village. Quand on dit « le village », « les alentours », ça désigne le village tout entier! Alors, ce matin-là, on va voir tous les gens du village. Les fils de la personne défunte, ils font tout le tour du village, ils vont voir famille après famille. Ils se prosternent devant eux. Ils annoncent : « Hélas! Ma mère n'est plus! »

Tout le monde participe aux funérailles. Il peut y avoir douze famille de ə˧lɑ˧-ʁwɤ#˥ qui viennent participer à l’organisation des funérailles ; ou vingt familles ; ou même trente, quarante familles qui répondent présentes, et qui viennent ! Il vient une personne de chaque famille pour prêter main-forte. (Note : les gens de la famille du défunt prennent en charge matériellement et financièrement les funérailles, mais ne participent pas aux tâches pratiques : cuisine, vaisselle, ménage…)

Les moines disent des prières ! Après, on prépare le corps. On appelle ça "faire les préparatifs", en na! Parmi les jeunes gens du village, il s'en trouve un qui sait y faire : cet homme-là sait comment faire la toilette du cadavre. Si c'est une femme, c'est ce jeune homme compétent qui la lave, et qui coiffe sa chevelure. C'est que nous autres, les femmes, lors du décès, c’est un homme qui procède à la toilette mortuaire. C’est pas comme dans les coutumes chinoises : par chez nous, ça ne peut pas être une femme qui s'occupe de ces préparatifs pour une autre femme, ça doit être un jeune homme qui s'en occupe!

Chez les Na, dans la maison, il y a un endroit qu'on appelle /ɬi˩ʈɯ˩mæ˥/, derrière le seuil, n'est-ce pas! (Note: il s'agit de la partie de la pièce principale qui se trouve entre la porte et le foyer; c'est un espace où le sol n'est pas recouvert par un plancher, à la différence du foyer, lequel est surélevé par rapport au sol.) Cet endroit-là, quand quelqu'un a trépassé, c'est là qu'on l'allonge, qu'on le lave! On le couche dans la partie haute du foyer. (Note: à côté du foyer, du côté réservé aux hommes, il y a un banc, qui peut également servir de lit. C'est là qu'on couche le cadavre, dans un premier temps. Ce banc se trouve précisément à côté de la porte qui conduit vers le grenier, où le corps sera ensuite provisoirement enterré: voir ci-dessous.) Le défunt, chez les Na, on le couche dans la partie de la pièce principale qu'on appelle /gɤ˧qo˥/. Après sa toilette, il y a un jeune homme, un oncle (=une personne de la génération qui a déjà des enfants), quelqu'un qui sait bien y faire, qui connaît la façon de procéder pour attacher le corps en posture assise. Il sait comment on attache les jambes en les relevant; comment on attache les bras. Celui-là explique aux autres ! (Note: quatre hommes s'attelaient ensemble à cette tâche; l'un d'eux devait être expérimenté; les trois autres apprenaient à cette occasion.) Ils s'y mettaient à quatre, quatre jeunes gens, pour attacher le corps! (Note: les membres étaient attachés, bras croisés contre la poitrine, jambes repliées ramenées elles aussi contre la poitrine, et tête baissée. Une photographie est publiée dans: 詹承绪, 王承权, 李近春 et 刘龙初. 1980. 永宁纳西族的阿注婚姻和母系家庭. 上海: 上海人民出版社, page 269. Ce livre contient une description des rites funéraires, pp. 268-274.) Quand, tous les quatre, ils attachaient le corps, ils utilisaient du tissu de lin. Le tissu de lin, on en garde chez soi à cet effet! On en prend douze fois la longueur des bras écartés. C'est avec les deux bras écartés qu'on mesure la quantité dont on a besoin. C'est que selon la tradition, on attache le corps dans une bande de tissu qui fait douze fois la longueur des deux bras écartés! Le tissu de lin, il est juste large comme ça (geste: environ 25 centimètres); et on le déchire encore en deux moitiés. Ca donne une longue bandelette (large d'une bonne dizaine de centimètres), qu’on tord pour en faire comme une corde. Ensuite, on attache le corps ; quand c’est fait, on l'attache en un bloc; on l'assied. On ne l'allonge pas, comme les Chinois! On l'assied! On prend du tissu de coton blanc, bien blanc ; on coud un grand sac, et on y met le corps. Puis on ferme le sac!

Ensuite, on amène le corps dans le grenier, /dv̩˩pʰæ˧/, et on l’y enterre provisoirement. La pièce qu’on appelle /dv̩˩pʰæ˧/, dans la maison na, c’est là qu’on met les cadavres! (Note: il s'agit d'une pièce attenante au foyer, où était conservée la nourriture). Ensuite, quand on l'a mis dans la pièce qui sert de grenier, /dv̩˩pʰæ˧/, on creuse une tombe; on place le corps là, dans le grenier, /dv̩˩pʰæ˧/! On prend une grande poële, et une hotte, dont on couvre le corps. On prend bien soin de ne rien laisser entrer dans la tombe! On ne laisse pas entrer de mouches! On ne laisse pas le chat se promener dans cette pièce! (Note: on se garde surtout de laisser entrer des mouches dans la tombe, sinon le corps risque d'être envahi par les vers.) Mais avant cela, eh bien, on allume des bougies. (Note : les bougies éclairent cette pièce obscure, et apportent symboliquement la clarté au défunt.) Eh! On te met quinze jours dans cette tombe provisoire, dans la maison. Les bougies, on en fait brûler toute la journée! On en allume continuellement!

On donne trois repas par jour au défunt, pendant toute cette période. Le matin au lever, nous les Na, on prépare du thé, n’est-ce pas. Alors, on dit au défunt: "Veuillez savourer un peu de thé!" (formulation très polie) On s'adresse à la personne défunte! On lui sert un repas! On la fait manger, symboliquement! De même pour le déjeuner : on lui sert un repas, et on lui dit: "Veuillez savourer cette nourriture!" A chaque fois qu'on prend un repas, on y associe pareillement le défunt. Autrefois, pendant ces quinze jours où le corps était à la maison, on pleurait à l’occasion de chaque repas, nous autres les Na! Quand son père ou sa mère était mort, quand on leur avait disposé leur nourriture, on pleurait! On leur disait, au milieu des larmes: "Maman, prends ton repas! Maman, bois donc!"

Les gens venaient allumer des bougies. Il n'y avait pas une des quarante familles du village qui ne venait pas allumer des bougies ! Ils amenaient une boule de pâte à pain à l'œuf, un bol de céréales, une pinte d'huile ; voilà le genre de choses qu’on amenait. Alors, on rangeait tous ces cadeaux! On les posait devant la personne défunte! Son bol, il était rempli à ras bord de nourriture, vrai de vrai.

Chez nous, les Na, on dit qu'il ne faut pas servir une unique louche de céréale aux invités! C’est parce qu’on fait une différence entre les vivants et les morts. Aux défunts, on sert une seule louche : aussi bien pour le repas complet qu'on dépose à l'intention du défunt pendant les quinze jours où son corps repose dans la maison, que pour la nourriture offerte aux ancêtres sur le coin du foyer au début de chaque repas, en temps normal. La personne défunte, son bol, on le lui remplit en une seule louchée! Tandis qu’à l’ordinaire/pour les convives vivants, on sert par paires de cuillerées. Après avoir servi une première louche de nourriture, il faut ajouter une seconde cuillerée, même si c’est juste une toute petite cuillerée! On dit: "Il faut puiser par deux fois dans la casserole, quand on sert à manger!" Pour faire la différence avec la personne décédée, pour qui on ne puise qu'une seule fois. Ca, autrefois, c'était... eh bien... c'était la coutume des Na! Les tantes (=les femmes de la maisonnée), elles reprenaient les jeunes qui ne savaient pas bien s'y prendre : « Eh toi, dis donc ! Qu'est-ce que tu nous fais là? La nourriture, on la sert en deux louches ! Il ne faut pas servir une unique louche! C’est pour les défunts qu'on sert une seule louche! »

Il n'y a pas que les gens du village qui allument des bougies, n'est-ce pas! C'est que dans les villages de gæ˧ɻæ˩, lɑ˧ŋwɤ˧ et qʰæ˧tɕʰi˧, on a de la famille, on a des amis! Ils apportaient des galettes, et un morceau de cochon-conservé-entier. Ils mettaient ces choses-là dans le panier à cadeaux! On parlait de "la viande des bougies", pour désigner le morceau de viande qu’on offrait quand on venait allumer une bougie chez le défunt. Les gens de la famille du défunt disposaient les cadeaux ; ils s'adressaient au cadavre: "Tu vois, les voici qui viennent allumer des bougies! Ils viennent te voir!" A chaque fois qu'une personne se présentait, on pleurait! C’était ça la coutume.

Comme on doit procéder à la crémation le seizième jour, on va chercher les moines le quinzième jour. Les moines disent des rituels pendant trois jours! Si toi, tu as trois ou quatre enfants, c’est l’aînée qui prend en charge la dépense pour un jour, puis la deuxième fille pour la journée suivante, et ensuite la benjamine, pour une journée ! Nos propres enfants, autant qu'ils sont, ils officient à tour de rôle. Une des filles s'occupe d'engager un moine pour une journée; le moine lit des rituels pendant toute cette journée-là, et le salaire de cette journée-là, c'est elle qui le lui verse! Une fille qui s'est mariée, elle peut participer à la cérémonie funèbre de sa mère [à la différence de la coutume d’autres peuples : Chinois (Han), Naxi… chez qui la femme mariée ne compte plus comme membre à part entière de sa famille d’origine].

Quand les gens du village viennent, ils amènent le panier à cadeaux! Ils amènent de l'argent! On se dit : "Cette famille-là, elle doit organiser les funérailles ; c’est l’aîné de la famille qui est le maître de cérémonies, allons donc l’aider!" Autrefois, chez les Na, c'était le fils aîné qui se chargeait du dîner, et la fille aînée du déjeuner. (Note: ils ne préparaient pas eux-même, mais payaient les approvisionnements et récompensaient les bonnes volontés qui se chargeaient de la cuisine et de la vaisselle.) La benjamine, elle, elle se charge du repas qu'on prend au retour de la cérémonie de crémation, tôt le matin: le petit déjeuner des gens qui ont participé à la cérémonie de crémation. C’est une tâche assez légère! (Explication: il s'agit d'une petite collation, avec un nombre restreint d'invités: seulement les gens du village. C'est donc relativement facile à organiser; on confie l'organisation à la benjamine, tandis que les aînés se chargent des préparatifs les plus importants: déjeuners et dîners des journées précédentes.) Il n'y a pas affluence! Alors, cette tâche-là, elle peut s'en charger, la cadette! C’était proverbial, autrefois: "L'aîné s'occupe du dîner!" Ceux des enfants qui ne sont pas sur place, ils ne peuvent pas aider, alors ce sont les enfants restés sur place qui se chargent des préparatifs. Pendant cette période, ils font venir les moines en grand nombre, et ils s'occupent de superviser toutes les tâches qui doivent être effectuées à la maison.

C'est le seizième jour qu'on procède à la crémation ; en vue de ça, c'est à partir du treizième jour qu'on fait venir les gens du village. On leur dit: "Aidez-nous! Il va falloir accompagner notre mère dans son retour au pays des âmes!" Alors, pour cette occasion-là, les gens viennent, même s'ils ne sont pas du village. On accueille les invités. Les invités qui sont du village, ils donnent un coup de main. (Note : les invités venus de plus loin, eux, sont des hôtes de marque, dispensés de corvées domestiques.) On faisait venir les moines du monastère, on faisait venir le prêtre dɑ˧pɤ˧! On célébrait le rituel "Offrande du Vin", /ʐɯ˧ hwɤ˩/! C'était la tradition!

Cette "Offrande du Vin", de quoi s’agissait-il? Eh bien... les gens qui sont morts… les ancêtres morts il y a déjà longtemps ils ont connu la mort avant la personne dont on organise les funérailles ; et alors, eux, ils accueillent le trépassé dans le monde des morts, et par leur intermédiaire, on transmet au défunt des nouvelles de ce monde, de ce qui se passe par chez nous, à la maison. Le prêtre /dɑ˧pɤ˧/ qui réalise la cérémonie "l'Offrande du Vin", /ʐɯ˧ hwɤ˩/, il porte un bol de vin, qu’il transmet symboliquement aux défunts; il récite des rituels, encore et encore. Ce rituel, une personne de chaque maisonnée y va! vrai de vrai! On se tient assis, tous ensemble, et on pleure! On se lamente à haute voix au sujet de la personne défunte: "Sans toi, comment vais-je continuer à vivre? Maintenant que tu es morte, comment ma vie peut-elle continuer? Quand tu étais encore là, nous pouvions faire ceci et cela ensemble... Tu me manques; comment vais-je pouvoir faire?" Voilà comment on pleure, assis en rang! Alors, le prêtre /dɑ˧pɤ˧/, lui, il appelle les noms, une famille après l'autre! "Vous autres, votre fille, elle vous appelle, elle est venue réaliser le rituel de l’Offrande du Vin, /ʐɯ˧ hwɤ˩/!" Puis il s’adresse aux vivants: "Vous autres, venez donc !" Les gens du village, une famille après l'autre, ils amènent de l'alcool. C’est la veille du jour où doit avoir lieu la crémation qu’on procède au rituel /ʐɯ˧ hwɤ˩/. Les moines disent des rituels; le prêtre dɑ˧pɤ˧, il pratique le rituel ʐɯ˧ hwɤ˩! On transmet de l'alcool au défunt. Au prêtre dɑ˧pɤ˧, on donne un demi-litre d'alcool! A la personne défunte, on lui offre un demi-litre d'alcool! On le place devant lui, dans un bol ; on lui verse quelques gouttes de cet alcool! Le prêtre dɑ˧pɤ˧ dit des rituels, encore et encore; nous, on pleure! A nouveau, on verse quelques gouttes d'alcool! Les Na, autrefois, quand quelqu'un mourait, on faisait comme ça!

Ensuite, après la mort, après la crémation, eh bien... après sept jours, on va à nouveau quérir les moines! On fait une offrande de nourriture au défunt. Pendant quarante-neuf jours, on donne des offrandes de nourriture au défunt! Parvenu au terme de ces quarante-neuf jours, quand les prêtres ont accompli tous les rituels prescrits, quand le temps est venu de mettre fin aux rituels funéraires, toi qui es mort, tu quittes définitivement la demeure! Moi, personne vivante, je suis désormais seule! Le lien est désormais rompu avec les vivants! On pouvait se séparer, le décès était désormais consommé! Une ligne claire était maintenant tracée entre les morts et les vivants! Quarante-neuf jours après le décès, on sépare les vivants et les morts! Le défunt s'en va de son côté! Les vivants, ils peuvent désormais dire: "Ma mère est morte!" Voilà ce qu'on racontait! On dit que si on ne procède pas ainsi, le quarante-neuvième jour, le défunt revient et s'installe à califourchon sur le seuil de la maison! Il ne suit pas l'itinéraire qu'il devrait, vers sa vie future! Quant à savoir si c'est vrai ou pas, on ne sait pas, n'est-ce pas! Les Na, autrefois, c'est ce qu'ils racontaient! Que le défunt s'installait à califourchon sur le seuil! Alors, pendant cette période-là (=avant que quarante-neuf jours aient passé), quand on amène des brassées de bois pour le feu dans la maison, il ne faut pas les balancer par terre dans l'entrée (ɬi˩ʈɯ˩mæ˥), vlan! Sinon ça pourrait déranger un esprit pas encore parti de la maison, qui se trouve perché à califourchon sur le seuil. Autrefois, les vieux, voilà ce qu'ils disaient: "Quand vous déposez le bois, il faut y aller délicatement!" Jusqu'au quarante-neuvième, il faut être prudent, à ce qu’on disait ! Après que quarante-neuf jours se soient écoulés, chacun s'en va sur sa propre voie!

Moi, les décès… j’en ai connu combien : quatre ? Ma mère; ma grand-mère; mes trois oncles! En tout ça fait cinq ; non, en fait, ça fait six : ma grand’mère avait six enfants, et maintenant, il n'en reste plus qu'un! (Note: il s'agit d'une tante, cadette de la mère de la locutrice) Les oncles, eh bien, ils sont morts tous les quatre ! Dans la famille, il y avait deux filles et quatre garçons, hein! Et il ne reste qu'une fille… qu’une de mes tantes !

Parmi les hommes, il y en avait un, à cette époque, je ne le connaissais pas encore bien. La dernière année de la guerre, il avait dû partir comme soldat; comme membre de la milice! on l'a mis dans une tombe provisoire, à Ninglang... Parti dans la milice, il combattait les bandits! Et il y est mort. Les trois autres oncles, ils sont morts à la maison, et j’ai assisté à leurs funérailles. Les gens du village, on les invite tous. Une partie importante de la cérémonie, c'est qu'on partage le cochon-conservé-entier (viande pipa)! Chez les Na, le cochon-conservé-entier, c'est quelque chose d'important! Tu as vu ceux qu'il y a chez moi? Cette sorte de nourriture, le cochon-conservé-entier, qu'est-ce qu'il y en avait, dans le garde-manger de chaque maisonnée! A l'occasion d'un décès, chacun en recevait une tranche, l'un après l'autre; voilà comment on le partageait! On faisait venir des moines; pour un moine important, on donnait un gros morceau, comme ça, à chaque repas! Au repas suivant, à nouveau, à nouveau, on lui donnait un bon morceau de viande! Il fallait tout un cochon-conservé-entier (=toute une pièce de cochon-pipa) rien que pour les dons aux moines! (Note: on se montrait très généreux envers les moines; eux ne demandaient rien directement: qu'on leur donne peu ou beaucoup, ils remerciaient solennellement, de même manière.) On découpait le cochon-pipa dans des vanneries d'un mètre de diamètre environ; on servait à chacun un morceau; voilà comment on répartissait!

Désormais, on dit qu'il ne faut plus en faire, de cette sorte de cochon-conservé-entier! Il y a eu du gaspillage : dans certaines familles, le cochon-conservé-entier n'a pas été consommé, année après année. Tout le village s’est réuni pour en discuter, et il a été décidé qu’on ne partagerait plus le cochon-conservé-entier lors des grandes occasions ! (Explication : il a été décidé collectivement par le village d'abolir la coutume d'offrir des pièces de cochon-conservé-entier lors des grandes occasions; chaque famille demeure libre d'en confectionner pour sa consommation, pour les invités... mais cette préparation n'est plus une composante obligatoire des cadeaux qu'on offre lors des grandes occasions.) Ma grand-mère et ma mère, après leur mort, on avait encore partagé du cochon-conservé-entier! Cela fait moins de dix ans! …Oh, ça doit tout de même faire dix ans! Il y a une dizaine d’années, on partageait encore ; maintenant, on n'en fait plus cadeau qu'aux moines!

Les moines, nous autres, quand quelqu'un meurt, on en fait venir vingt, ou quinze, ou dix-huit, ou dix, ou sept. Sept moines, ce n'était pas trop difficile à trouver! Si on ne parvenait pas à en faire venir vingt, toi, les sept, de quelque façon que tu t'y prennes, tu parvenais bien à les trouver! On disait qu'ils formaient "une classe"! On disait que c'était comme une classe toute entière qui venait provisoirement chez le défunt [les moines formaient un groupe, psalmodiaient à l'unisson, etc.] "Une classe" (emprunt tibétain), pour le dire à la façon d'aujourd'hui, nous deux, on dirait que c'était comme "une classe d'école" (emprunt chinois), n'est-ce pas!

Ma grand-mère, elle allait chercher tre... vingt moines! Ces vingt-là, on leur donnait de fortes sommes d’argent. A un moine important, on donne mille yuan ; cinq cent yuan pour un moins important ; trois cent yuan pour quelqu'un d'un peu moins important! On donnait à chacun des moines une rétribution en fonction de son rang! Sept... trois... dix... vingt... quinze... Voilà comment on ajustait la rétribution en fonction du rang du moine! (Explication: le décompte des cadeaux et des sommes d'argent se faisait d'après le rang, en arrondissant à des nombres symboliques tels que 3, 7, 10, 15, 20.) Untel, un moine important, on lui donne vingt [unités de tel ou tel cadeau : galette…]; après ça, on passe à quinze, pour quelqu'un d'un peu moins important! (Explication: on donne dans l'ordre, en commençant par les plus importants; tous les moines sont assis dans la pièce principale lors de cette distribution.) Quand quelqu'un a obtenu les quinze, on passe à dix! Après les dix, on passe à sept! Après les sept, on passe à trois! Par exemple, la viande, on la donne trois livres par trois livres. L’argent, on le distribue trois yuan par trois yuan. De la sorte, on recrute vingt moines!

Les moines, il y en a qui ne viennent pas à la maison; si toi tu n’as pas le temps, tu dis les rituels chez toi, au monastère! On apporte aussi une part des offrandes à ceux des moines qui ne viennent pas à la maison. A chaque repas, une tranche de viande! On partage aussi les galettes! Moi, quand je veille un défunt, dans ma famille, c'est l'aîné qui veille le défunt, n'est-ce pas! Il ne faut pas avoir de gestes violents!

Aujourd'hui on parle de 'sucreries' (emprunt chinois); autrefois on appelait ça 'du sucre'! On parle de 'sucre en poudre'! de 'sucre roux'! Le sucre, on en donne un morceau à chacun des moines! Deux galettes de riz! Une galette de thé! L'argent, il ne faut pas lésiner, ce soir-là! (Note : Ces dons sont une bonne action; il ne faut pas regretter les grandes dépenses que cela représente.) Le soir, les moines disent des rituels; ils se tiennent assis; ils récitent des rituels, encore et encore. Lorsque le moment est propice, quelqu'un du village lance: "Allez! C'est untel qui va distribuer les galettes! C'est ʈæ˧ʂɯ˧-ɬɑ˩mv̩˩ qui va distribuer les galettes!" Ou encore: "C'est tsʰɯ˧ɻ˧-ɬɑ˩mv̩˩ qui va distribuer les galettes!" La personne qui commandite l'enterrement ne regarde pas à la dépense !

Désormais, on distribue des bonbons! Autrefois, c'était des pains de sucre! Si les moines sont nombreux, on achète deux ou trois gros paquets de bonbons, qu’on dispose sur une assiette. Chacun en prend une poignée. Les galettes de riz, qu'on a compressées au mortier, on en donne trois! A tel autre, on en donne quatre : toute une assiette pleine de galettes! On distribue les galettes quatre par quatre. Si on fait venir dix moines, on distribue quarante galettes. Si c'est chez nous qu'a eu lieu le décès, c'est quelqu'un d'une autre famille qui fait la distribution. Quand c'est ma famille qui était appelée à jouer ce rôle, c'est moi qui distribuais, n'est-ce pas! A l’occasion suivante, les gens me rendent la pareille, en venant organiser la cérémonie chez moi! (Explication d'un principe de réciprocité par lequel on rend la pareille à quelqu'un qui a joué les maîtres de cérémonie lors d'un décès chez soi.) Dans le village, quand quelqu'un meurt, c'est moi qu'on charge de distribuer la nourriture, dans une autre maisonnée. Quand un ami de la famille vient pour jouer le rôle de maître de cérémonie, voilà comment il partage ! On se dit : "Eeeh! Eux, ils ont eu un décès; l’autre fois, c’est eux qui sont venus partager les galettes (=jouer le rôle de maître de cérémonie) chez nous! Alors maintenant c’est notre tour d'aller partager les galettes chez eux / d'aller jouer le rôle de maître de cérémonie chez eux!" Les galettes, on en prépare (littéralement "on en tasse") pendant trois ou quatre jours, quand quelqu'un est mort!

Par chez nous, on dit que "les Chinois, quand quelqu'un meurt chez eux, ils s'enrichissent!" Tandis que "les Na, quand quelqu'un meurt chez eux, ils l'accompagnent!" Nous, quand il y a un décès, on épuise toutes les provisions de la maison, tant on dépense pour nourrir les invités et rétribuer les moines! On est très généreux envers les moines! On donne aussi de la nourriture en abondance aux gens des villages environnants! Les invités, il en vient en très grand nombre, portant la boîte à cadeau! Ils viennent! Eux aussi font preuve de générosité : ils amènent du vin, de l'argent, des galettes… En retour, les hôtes mettent dans leur boîte à cadeau divers des cadeaux, tels que du thé, du tabac, une tranche de cochon-conservé-entier… Voilà comment on met en retour des cadeaux dans leur boîte à cadeaux ! C'est comme ça chez les Na, selon la tradition! Quant aux Chinois, même s'ils amènent la boîte à cadeaux, quand on la renverse, on n’y trouve pas grand’chose ! (Explication : le geste de renverser la boîte à cadeaux est fait par la maîtresse de maison : parvenu chez la personne à qui on offre les cadeaux, on dépose cérémonieusement la boîte devant la maîtresse de maison, qui la renverse, met en évidence les cadeaux qui ont été apportés, puis met en retour d'autres cadeaux dans la boîte avant de la rendre au visiteur.) Chez les Na, si tu te maries, c'est pareil : il y a un grand échange de cadeaux! Les invités viennent en portant la boîte à cadeaux, et les hôtes achètent toutes sortes de bonnes choses pour les festivités : des biscuits, des bonbons aux fruits, des cigarettes, du thé… Certains mettent des biscuits dans la boîte à cadeaux, à la place des galettes.

Autrefois, vrai de vrai, si quelqu'un (littéralement "si lui/elle") amenait une boîte à cadeaux pleine de galettes, on lui en rendait quelques-unes au moment où il s'en retournait! C'était ça la coutume! Quand des invités venaient de loin, la boîte à cadeaux, ils y mettaient un yuan d'argent, en plus du reste.

Les Na, quand il y a un décès, c'est un événement important pour toute la communauté! On montre les plus grandes attentions pour le défunt! Les Na, ils épuisent toutes leurs provisions dans la célébration funèbre! Il faut tout achever, des provisions laissées par le défunt. Les parents ont élevé leurs enfants; ils ont constitué des provisions, les ont données aux enfants ; lors de leur mort, les enfants, pour leurs parents, ils dépensent tout! On dit que les parents peuvent emmener avec eux, après la mort, toutes les bonnes choses que leurs enfants ont distribuées pendant les cérémonies funéraires. C’est ce qu’on dit ; quant à savoir si c'est vrai, on ne sait pas! La personne, elle est morte et c’est fini, hein! Mais enfin, autrefois, voilà, il y avait des coutumes comme ça. Quand tout est fini, on dit qu'il ne faut pas garder sur le coeur le décès des parents.

[Note au sujet des choix de traduction : le temps n’est pas indiqué en na ; en traduction, le passage entre présent et passé vise à refléter le va-et-vient, dans le récit de la narratrice, entre un mode narratif au passé (« Autrefois, … ») et une formulation au présent de ces us et coutumes, toujours d’actualité à ses yeux. Sa propre mort n’est pas tabou à ses yeux, et elle en parle de temps à autres lors des conversations ; elle espère que les traditions seront suivies à cette occasion.]